

**DEPARTEMENT DE LA MANCHE**

**COMMUNE DE GONNEVILLE**

Tel : 02 33 22 90 91

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19/01/2012, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

**Absent excusé** : D.RENOUF pouvoir à J. NOYON

**Secrétaire de séance** : B. LEMAGNEN

**- Budget / Investissement**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à mandater des dépenses d'un montant de 966 € sur la section investissement, pour les agencements et aménagements de terrains, 947 € pour les installations de voirie et 3 349 € pour le matériel roulant.

**- Population communale au 01/01/2012**

Suite aux renseignements donnés par l'INSEE, la population totale de la commune, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, est de 897 habitants.

**- Transports scolaires**

Le Conseil Municipal décide de réitérer sa position quand à la demande de maintien de tous les arrêts de bus et demande que le Conseil Général prenne en considération que la sécurité des enfants doit intégrer le trajet depuis le domicile en plus de la sécurisation des points d'arrêts.

Un courrier à cet effet sera adressé à Monsieur Le Président du Conseil Général.

**- Etats généraux de la démocratie**

Monsieur Le Maire fait savoir que le Sénat organise des Etats généraux de la démocratie territoriale. Le questionnaire est en ligne sur le site internet du Sénat.

**- RD 901- Aménagement**

Le Conseil Municipal déplore que les représentants de la commune ne soient pas convoqués aux réunions concernant le projet d'aménagement de la RD 901 en 2 fois 2 voies, que les informations les plus significatives ne soient connues que par le biais des médias. Il demande que l'aménagement de la RD 901 soit prolongé en 2 fois 2 voies jusqu'à la zone d'activités Jean Mermoz et l'aéroport de Gonnevillle.

**- Informations et interventions diverses**

- **Urbanisme** : 1 demande de permis de construire et 3 demandes de certificat d'urbanisme ont été déposées en mairie depuis le 16/12/2011.

- **Terrains communaux** : suite à l'achat par la commune du terrain jouxtant le plateau sportif et l'ancien hangar communal, des poteaux ont été posés par l'entreprise GALLIEN de Breuville afin de le clôturer.

- **Voirie départementale** : afin de garantir plus de sécurité dans le bas du Botrel, sur le CD 413, il est demandé que le virage soit élargi.

- **Centre Communal d'Action Sociale** : le 14/01/2012 le CCAS a invité les personnes de la commune âgées de plus de 75 ans pour la « galette des rois ».

La secrétaire de séance :

B. LEMAGNEN

Pour extrait conforme, le 28 février 2012

Le Maire :

L. DUFOUR